

DU 1^{ER} AVRIL AU 31 MAI 2022

BWT
BEST WATER TECHNOLOGY

**EXTENSION DE GARANTIE
5 ANS (au lieu de 2) sur
l'adoucisseur BWT BLUE...**
...Pour une totale tranquillité !

**EXLU
LANCEMENT
BWT BLUE**



*Comment profiter de cette
extension de garantie ?*

Retrouvez les conditions de l'offre
au dos de ce prospectus.

ORIGINE
FRANCE
GARANTIE
BVCert.6012067

BWT BLUE

EXCLUSIVITÉ

LEROYMERLIN

LES ÉTAPES POUR BÉNÉFICIER DE L'EXTENSION DE GARANTIE 5 ANS :

1

ACHETEZ entre le 01/04/2022 et le 31/05/2022 dans un point de vente Leroy Merlin participant à l'opération, un adoucisseur BWT BLUE (EAN 3660965004078 - Réf 83983201).

2

RÉALISEZ la mise en service de votre adoucisseur avec un technicien BWT Service, au plus tard le 30/11/2022.

3

PRÉSENTEZ la facture d'achat Leroy Merlin, datée du 31/05/2022 au plus tard, à votre technicien BWT Service lors de votre mise en service pour valider l'extension de garantie.

NOS RECOMMANDATIONS

- Si le produit est indisponible sur la période de l'offre extension de garantie (du 01/04/2022 au 31/05/2022), présentez à votre technicien BWT SERVICE le bon de commande émis au cours de cette période.
- Conservez votre facture ainsi que le prospectus de l'offre BWT tout au long de la période. Pour vous assurer que votre facture d'achat reste lisible pendant les 5 ans de garantie, nous vous conseillons de la scanner ou de la photocopier.



ZOOM SUR L'EXTENSION DE GARANTIE

Extension de garantie à 5 ans sur les pièces détachées, la main d'œuvre et le déplacement des techniciens BWT SERVICE (hors pièces d'usure) - sous réserve du bon entretien de l'appareil et d'une mise en service réalisée par BWT.



Le corps de l'adoucisseur, son bac à sel et la résine sont garantis 10 ans - selon notice de l'appareil



Si vous avez une question sur l'offre, contactez BWT à l'adresse mail : conseils@bwt.fr

Attention : l'extension de garantie ne sera pas applicable en dehors de la période d'achat mentionnée (du 01/04/2022 au 31/05/2022).

